N° 3695 — 12e Année

CINQ CENTIMES

Mercredi 21 Mars 1900

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

Le lendemain du jour où M. Laurenceau vint prendre possession de la préfecture du Nord, il me fit prier de passer à son cabinet et me tint ce langage :

« Je vous ai prié de ne venir me voir afin de nous entendre, s'il est possible, sur la politique à suivre dans le département du Nord.

» Dans les villes et communes où le parti républicain est assez fort pour n'avoir pas à s'occuper de ses adversaires, pas de difficulté. Je suis certain que nous serons d'accord.

» Mais, il est un certain nombre de villes où il se trouve placé entre le parti conservateur et le parti socialiste, et où il ne peut triompher qu'en s'alliant à l'un ou à l'autre de ces deux partis.

» Il ne s'agit pas de dire que nous ne voulons pactiser ni avec les cléricaux ni avec les collectivistes. Ce serait jouer un rôle de dupes. Et je viens à Lille pour faire une politique pratique, une politique de résultats.

« Il faut prendre la situation telle qu'elle existe et en tirer le meilleur parti possible. C'est-à-dire qu'il faut contracter des alliances soit à droite, soit à gauche. »

Et M. Laurenceau ajouta : « Mon choix est fait ; je suis pour l'alliance avec les conservateurs contre les collectivistes. »

Je répondis à M. le préfet qu'il y avait à Lille un journal tout prêt à le seconder dans cette politique : l'*Echo du Nord*, ce à quoi il me répliqua : « Mais, vous savez bien que l'*Echo du Nord* n'a pas d'influence politique. »

M. Laurenceau avait parfaitement précisé alors la tactique qui s'impose au parti républicain dans un certain nombre de localités de notre département : il lui est impossible d'assurer, seul, sa prépondérance ; il est, nécessairement, obligé à des alliances.

La seule question qui se pose est de savoir s'il les fera avec les cléricaux, qui, sous des appellations et des masques divers, ont toujours été les pires ennemis de la République et de la liberté, ou s'il se coalisera avec les socialistes, dont il n'accepte pas la conception sociale, mais qui ont toujours été des défenseurs ardents de l'idée républicaine, et dont les troupes sont formées d'anciens amis, d'ouvriers avec lesquels nous avons tous conservé des relations de solidarité et de fraternité.

M. Lauranceau, représentant et organe de M. Méline, avait résolu la question dans le premier sens. Les républicains la résolvent dans le second.

Les cléricaux s'en montrent fort scandalisés. Je crois qu'ils sont surtout alarmés.

Leurs inquiétudes se sont clairement manifestées dans la réunion de Valenciennes.

Le premier de leurs porte-parole, M. Piérard, secrétaire du comité qui s'intitule « républicain libéral », et qui a pour *chef le monarchiste Thellier de Poncheville*, est venu dire aux républicains valenciennois : « Venez à nous ; faites l'alliance avec nous. »

Et le second orateur clérical a adressé aux socialistes ce conseil bienveillant : « Prenez garde d'être roulés par les républicains. »

On peut pénétrer, par ces déclarations naïves, toute la duplicité de la vieille tactique cléricale.

D'un côté, ils font des avances doucereuses aux républicains, et de l'autre ils s'efforcent d'éveiller contre eux les méfiances des socialistes.

Vaincus, écrasés, par l'union des troupes démocratiques, les cléricaux n'ont retrouvé quelques succès et quelque puissance qu'à la faveur de nos divisions.

Si nous étions restés unis, M. Loyer, M. Dansette, ne seraient pas députés, M. Scrive, M. Danchin, ne seraient pas conseillers généraux, M. Cointrelle ne siégerait pas au Conseil d'arrondissement.

Dans nos assemblées municipales, les conseillers actuels d'Armentières sont les élus de la *minorité*, *et M. Thellier de* Poncheville et ses amis ne sont entrés, il y a quelques mois, au Conseil municipal de Valenciennes, que comme les élus de la minorité du corps électoral.

Nous comprenons très bien que les cléricaux soient satisfaits d'un état de choses qui favorise à ce point leurs intérêts et leurs desseins.

Mais, les républicains ne sont pas obligés de se prêter bénévolement à la tactique cléricale. Modérés, progressistes, radicaux, socialistes : tous ont ouvert les yeux ; tous ont compris que s'ils continuaient à s'entredéchirer, ils seraient à tour de rôle écrasés par le parti clérical, qui s'élèverait bientôt triomphant sur les ruines de nos institutions démocratiques et de nos libertés.

Il n'y a pas d'autre explication au rapprochement qui s'est opéré dans le pays entre toutes les fractions de gauche, qui s'affirmait, il y a huit jours, à Armentières, et qui s'est, de nouveau, affirmé dimanche à Valenciennes.

Comme l'a déclaré notre éminent ami Alfred Girard, ce vieux républicain dont la carrière impeccable est toute de devoir et de dévouement à la démocratie et à la liberté, et comme l'a répété de son côté notre éloquent confrère Siauve-Evausy, *il n'y a*, *dans cette alliance*, *aucune abdication*, *aucun abandon de programme ni de principes*.

Chacun conserve ses idées, ses aspirations, son drapeau.

Mais, il faut faire bloc contre l'ennemi commun. *Il faut défendre la République* menacée par la coalition des forces monarchistes, cléricales et césariennes, comme disait, il y a quelques jours, un républicain modéré, M. Morellet, président de l'Union républicaine du Sénat, dont le discours a, d'ailleurs, été sensiblement le même, par la pensée, que celui prononcé par M. Maxime Lecomte au sein de la Gauche démocratique de la Haute Assemblée.

Que les *cléricaux*, *monarchistes ralliés* ou non ralliés, nationalistes et mélinistes, nous laissent donc tranquilles avec leurs criailleries scandalisées.

Ils n'avaient point tant de scrupules quand ils faisaient élire, à Lille, le collectiviste Lafargue contre notre ami Hector Depasse, et quand ils offraient, en 1892, au Parti Ouvrier, l'hôtel-de-ville de Lille.

Ces jours-ci, encore, la *Dépêche* proclamait qu'un républicain comme Depasse était davantage l'ennemi qu'un collectiviste, et nous avons vu, lors de la récente élection législative de Troyes, les cléricaux-nationalistes engager leurs amis à voter pour le collectiviste Pedron (qui a très honorablement refusé ces suffrages) contre le radical Arbouin.

Les orateurs cléricaux de Valenciennes sont venus dire aux socialistes qu'ils allaient être roulés par les républicains. La *Dépêche*, l'*Echo du Nord* et la *Croix* répètent chaque jour aux républicains de Lille qu'ils font le jeu des collectivistes et sont roulés par eux.

Les républicains répondent simplement à ces bons apôtres : « Nous ne voulons pas être roulés par les cléricaux. »

Georges ROBERT.

Royalistes et Nationalistes

Le 28 janvier dernier, le général Mercier, candidat sénatorial dans la Loire-Inférieure, était élu par 703 voix sur 1,003 votants.

Hier, dans le même département de la Loire-Inférieure, le comte de Juigné, royaliste, a été nommé sénateur par 659 voix sur 1,000 votants.

Ce sont donc les mêmes électeurs, à quarante-quatre près, qui ont envoyé au Sénat le général Mercier et le comte de Juigné.

Hurlements nationalistes

Il y a trois jours, à Rennes, au cours de l'audience correctionnelle de la troisième chambre, aussitôt après la dernière plaidoirie dans l'affaire des ligues royalistes de Nantes, une manifestation a été dirigée contre le procureur général, M. Herbaux. On sait que M. Herbaux assistait M. Bernard à la Haute-Cour.

Une bande de nationalistes, composée de jeunes gens et d'ecclésiastiques, ont poussé les cris de : « Vive Déroulède ! Vive le duc d'Orléans ! »

Ces deux noms accolés, ces acclamations poussées par des royalistes et des cléricaux exposent clairement le programme de trahison des nationalistes.

LES VOYANTES

Quand il n'y en a plus, il y en a encore.

Le sort de Mlle Couesdon, qui a sombré dans l'oubli après avoir balancé la renommée de Notre-Dame de Lourdes, devrait mettre en défiance les jeunes ou vieilles personnes qui ont du goût pour la prédiction. Pour avoir annoncé la chute de M. Méline, qui refusa de se retirer du ministère à l'heure qu'avait fixée la prophétesse, Mlle Couesdon vit fuir la clientèle. Elle eut beau s'écrier : « Méline, rends-moi mes légions de fidèles ! » elle *prophétisa désormais dans le désert. Il n'y avait* plus d'« Affaire Couesdon », aurait pu dire Méline.

Mais le sort de la demoiselle de la rue Paradis ne décourage pas les voyantes. Une dame Basset a pris la suite de son commerce — sans indemnité, — et elle prophétise à jet continu. Un rédacteur du *Matin* a été lui demander ce que nous réserve l'année 1900. Eh bien ! c'est du propre !...

L'Exposition réussira, sans doute, mais nous paierons cher ce succès devant l'Europe. Un incendie désolera Paris en faisant d'innombrables victimes ; la reine Victoria laissera la couronne au prince de Galles, qui profitera de l'occasion pour payer ses dettes, mais viendra moins aisément faire la fête à Paris ; la guerre éclatera d'ailleurs entre l'Angleterre et la France.

Se passera-t-elle comme un journal illustré l'assurait la semaine dernière dans un numéro sensationnel, avec la mort du « général Marchand » et autres aventures destinées à exciter la badauderie publique ? La pythonisse ne va pas aussi loin. Elle est déjà en retard sur les simples journalistes... mauvais présage.

Ce n'est pas fini. Nous aurons en France des scandales politiques et Déroulède rentrera à Asnières.

C'est peut-être ça le scandale. Entre temps mourra l'*empereur d'Autriche. Quant au pape, il subira* une opération chirurgicale — encore ? Et comme bouquet, une mort étonnante terrifiera l'Europe : celle de Guillaume enlevé par une bande anarchiste ou de Paulus succombant au surmenage glorieux de l'Exposition.

Voilà le menu de l'année. Il est plutôt sombre, comme on voit.

Si nous osions donner un conseil à la prophétesse nous insinuerions qu'avec des prédictions aussi douloureuses on ne réussit pas dans son métier.

Parlez-moi des femmes qui possèdent « le secret de se faire aimer » ou qui promettent simplement à leurs clients la fortune. C'est elles qui font fortune et le client a eu au moins une once d'espoir pour son bel argent.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Au Sénat

Le régime de la presse

MM. Bernard et Maxime Lecomte, *ont déposé* sur la proposition de loi de M. Joseph Fabre, relative au régime de la presse, un amendement aux termes duquel le tribunal correctionnel devrait se déclarer incompétent et la Cour d'assises pourrait seule être saisie si le délit d'injure et délit de diffamation ont été commis en même temps, lors même qu'il n'y aurait pas indivisibilité.

D'autre part, MM. Trarieux, Guyot (du Rhône), Leydet et Bernard ont déposé un contre-projet, distinguant entre les délits d'injure, d'outrage et d'offense contre toute personne et tous corps constitués et les délits de diffamation envers les mêmes personnes.

Dans le premier cas, les délits seraient déférés à la police correctionnelle ; dans le second cas, à la Cour d'assises.

Mais alors le prévenu serait admis à faire la preuve des faits diffamatoires.

Si le jury reconnaissait que cette preuve est insuffisamment établie, le prévenu serait renvoyé des fins de la plainte avec cette réserve que la cour pourrait néanmoins condamner à des dommages-intérêts.

La Chambre

Séance du 19 mars

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 25, sous la présidence de M. Deschanel, président.

La Chambre continue la discussion du budget des recettes.

LE BUDGET

L'amiral Rieunier présente un article additionnel à l'article 96 tendant à fournir aux Chambres un état détaillé de l'état sanitaire des marins et militaires en service en France et aux colonies.

M. de Lanessan, ministre de la marine, répond qu'il a pris des mesures pour organiser cette statistique qui n'a jamais existé à la marine.

L'amiral Rieunier. — Je la demande depuis 1889.

M. de Lanessan. — Vous auriez pu la faire, étant ministre, au lieu de la demander à vos successeurs.

Cette statistique sera organisée.

L'article 95 est adopté.

M. Etienne développe longuement une proposition tendant à modifier le régime financier de l'Algérie.

M. Waldeck-Rousseau déclare que le gouvernement s'engage à préparer un projet donnant à l'Algérie son autonomie en matière de finances.

M. Marchal voudrait que l'Algérie acquît la personnalité civile : il dépose un amendement en ce sens.

Le président du conseil se rallie à cet amendement, qui est voté à une grande majorité.

Les successions

Le président. — J'ai reçu de M. Klotz une motion invitant le gouvernement à demander au Sénat la mise à l'ordre du jour très prochaine de la discussion de la loi sur les successions.

M. Klotz demande en même temps au ministre des finances de déposer le plus tôt possible le budget de 1901, ce qui permettra d'avancer la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

Le ministre des finances. — Le gouvernement a déjà fait tous ses efforts pour hâter la loi sur les successions au Sénat ; il espère que la deuxième délibération de cette loi viendra sous peu ; il renouvellera ses efforts dans ce sens. (Très bien.)

La motion Klotz est adoptée.

Le chapitre 5 du ministère des finances est adopté ainsi que les articles 1 et 2 de la loi de finances.

LA FIN DU BUDGET

Intermède comique

M. Baudry-d'Asson s'élance à la tribune (Ah ! ah !) Il lit une déclaration drôlatique ainsi conçue :

La première magistrature de l'Etat a fait usage du droit de grâce pour casser le double verdict des conseils de guerre contre Dreyfus. Eh bien, pas de justice, pas d'argent. (Bruit à gauche).

Le président du conseil a soumis le pays à un régime de dictature fondé sur l'alliance monstrueuse du haut commandement militaire et de la société anarchique. Les droits du citoyen sont foulés aux pieds et la France est livrée à une sorte de terreur policière. Eh bien, pas de liberté, pas d'argent. (Exclamations ironiques à gauche).

Le Ministre des Affaires étrangères laisse encore carte blanche aux Anglais après Fachoda pour l'écrasement des républiques africaines. Politique antinationale et antihumaine. Pas d'argent. (Explosion de rires.)

Le Ministre de l'Instruction publique a entrepris de nous ravir la liberté de l'enseignement à tous les degrés. A ministère sectaire. Pas d'argent. (La Chambre se tord.)

Le ministre de la justice a porté le dernier coup à la confiance et à l'impartialité des juges. A garde des Sceaux suspect, pas d'argent !...

La fin des discours de M. Baudry d'Asson se perd dans le bruit des rires de la Chambre presque tout entière.

M. de Lanjuinais au nom de la droite déclare qu'elle ne votera pas le budget la politique, financière du gouvernement conduisant la France à la banqueroute et à la ruine.

M. Caillaux, ministre des Finances, ne peut pas laisser de telles allégations se produire à la tribune car, loin d'aller en s'empirant, les finances de la République vont en s'améliorant depuis au moins dix ans (Très bien, à gauche).

Loin de conduire les finances de la République à la ruine, le gouvernement a le sentiment qu'il s'efforce tous les jours d'améliorer la situation financière du pays (Applaudissements à gauche).

M. Dejeante expose que ses amis et lui considèrent que les réformes sont toujours attendues, que ce sont les pauvres qui supportent le plus de charges, que le système actuel, mène la France à la banqueroute. Que prêtres et moines continuent leur travail de taupe à creuser dans le budget des trous profonds pour enrichir leurs œuvres internationales que le budget continue à contenir les fonds secrets.

M. Massabuau — Je demande la parole. (Cris et protestations : Non, non !).

M. Boutard — Nous n'entendons rien avec ces colloques de nos collègues de la droite.

Le président — Il paraît que c'est maintenant M. Boutard qui dirige nos débats. (Rires).

M. Dejeante — Mes amis et moi considèrent *que le budget continue à renfermer les mêmes privilèges* pour les riches et pour ces raisons ils voteront contre le budget.

M. Millevoye monte à la tribune. (Exclamations. — *Cris* : Au vote ! au vote !). — Il déclare que les républicains nationalistes voteront le budget. Car s'ils combattent le gouvernement quand le salut du pays est en jeu, ils ont le devoir de ne pas refuser l'argent et le sang de la France.

M. Massabuau apparaît à la tribune, salué par des applaudissements et des bravos ironiques, auxquels se mêlent des bruits de pupitres et les protestations d'une partie de la Chambre qui réclame le vote. *Imperturbablement, le député de l'Aveyron* parle de la rente viagère, de la rente consolidée. Il attaque les déclarations de Jules Roche, de Dejeante, pour arriver à cette constatation qu'il n'y a pas de trous dans le budget et que pour cette raison il le votera.

VOTE DE L'ENSEMBLE

Enfin, l'ensemble du budget est adopté par **492** voix contre **34**.

Le Théâtre Français

On aborde la discussion du projet relatif au *crédit de 2,200,000 francs pour la reconstruction du* Théâtre Français.

L'urgence et la discussion immédiate sont prononcées.

Après des discours de MM. Ferrand, Ermant, Vaillant, l'ensemble du projet est adopté par **507** voix contre **4**.

Le projet de crédit de 220,000 francs pour le transfert de la Comédie-Française à l'Odéon est également voté à l'unanimité.

Fixation de l'ordre du jour

Sur la demande du Président du conseil, l'interpellation de M. Ferretti sur les Chambres de commerce de Bruxelles, ainsi que celle de M. d'Aulan sur les décorations du ministère du commerce sont fixées à vendredi prochain.

M. Caillaux, ministre des finances, demande à la Chambre de discuter après la loi de l'armée coloniale la loi sur le régime des boissons.

Une interminable succession de députés viennent demander l'inscription à l'ordre du jour de toutes sortes de projets.

M. Georges Graux demande d'inscrire après la loi sur les bureaux de placement qui viendra aussitôt après la loi sur les chemins de fer de Madagascar, la discussion du rapport de M. Noel sur la proposition de M. Rajon, concernant les droits sur les tissus.

Il y a une crise industrielle ; il importe que la discussion ne soit pas ajournée. (Très bien).

La Chambre inscrit après les bureaux de placement :

Le projet sur les formalités hypothécaires ; le projet sur les *boissons* ; le *projet relatif au régime* des tissus.

Est également mise à l'ordre du jour la discussion sur la suppression momentanée des droits d'entrée sur les houilles étrangères, demandée par une proposition de M. Breton.

L'impôt sur le revenu

M. Magniaudé rappelle à la Chambre, que le 4 novembre dernier, elle décida par 277 voix contre 240, d'accorder l'urgence à sa proposition d'impôt sur le revenu.

Le Président fait remarquer que le rapport n'a pas été déposé.

M. Magniaudé réplique que si le rapport n'a pas été fait, c'est qu'il a plu au président de la Commission de ne pas la réunir depuis quatre mois. (Bruit.)

M. Rouvier, mis en cause, fait observer que c'est la Commission elle-même qui a décidé d'attendre le projet du gouvernement.

La discussion se perpétue.

MM. Magniaudé et Fernand Brun, soutenus à gauche, demandent à la Chambre de dire si les *commissions sont nommées pour discuter des projets qui ne viendront peut-être jamais.*

M. Caillaux intervient pour protester de ses bonnes intentions. Le projet sera déposé très prochainement, et la Chambre repoussera la motion de M. Magniaudé. Il demande à la Chambre d'inscrire à *l'ordre du jour après le projet de l'armée coloniale* la discussion du rapport sur la proposition d'impôt sur le revenu, sous la réserve que le rapport sera imprimé.

Elle est mise aux voix et adoptée après pointage par **240** voix contre **212**.

La séance est levée à 7 heures et renvoyée à demain.

Physionomie de la Chambre

On a bien raison de dire que tout arrive. La Chambre, en achevant aujourd'hui la discussion de la loi de finances, a donné à ce vieux proverbe une nouvelle et éclatante confirmation. Oui, le budget est terminé, mais sapristi que cela a été dur ! A part la motion de M. Etienne, qui a été votée à mains levées, rien ne mérite d'être signalé dans cette fin de débat. On aurait même pu scrutiner de bonne heure sur l'ensemble si nous n'avions eu cette année un luxe inusité de déclarations.

C'est M. Baudry d'Asson qui a ouvert la *marche avec un petit discours écrit où il a parlé* de tout, de l'affaire Dreyfus et des francs-maçons, des Boers et de M. Déroulède, des Assomptionnistes et de la liberté d'enseignement, de ceci, de cela, et de bien d'autres choses encore. Le fougueux député de la Vendée, pour faire pardonner sans doute les exagérations de son langage, avait eu l'idée originale de formuler ses critiques dans une sorte de chanson en prose, avec couplets et refrain. Rien n'était amusant comme de l'entendre clamer de sa belle voix de basse : « Pas de justice, pas d'argent !... A ministre sectaire, pas d'argent !.. »

La Chambre, égayée par cette invention drôlatique, reprenait en chœur le refrain et criait, avec un ensemble parfait : « Pas d'argent !... *certains*, *même*, empruntant une expression de l'*argot moderne*, *disaient* : « *Pas de galette* ! »

Après ce discours involontairement humoristique, M. Lanjuinais est venu lire la traditionnelle protestation de la droite.

Cette protestation, nous l'entendons chaque année :

«La politique financière de la République conduit la France à la ruine et à la banqueroute : pour ne pas nous y associer, nous ne voterons pas le budget ». M. Caillaux n'a pas voulu laisser *passer ces paroles sans y opposer une dénégation* énergique et la majorité républicaine tout entière l'en a remercié par ses applaudissements.

Autre déclaration, celle des collectivistes, qui eux non plus ne voteront pas le budget, mais parce qu'il écrase les petits et qu'il contient des dépenses inacceptables, les crédits pour les cultes, notamment, et les fonds secrets.

M. Millevoye, lui, a prédit au milieu des murmures une guerre prochaine avec l'Angleterre, puis M. Massabuau, *un de nos meilleurs* fantaisistes, a prononcé, pour clore la série, un petit speech, accompagné par le claquement ininterrompu des pupitres.

On a pu alors accomplir la dernière formalité, le vote sur l'ensemble. Le budget va maintenant prendre le chemin du Luxembourg... en attendant qu'il revienne au Palais-Bourbon.

Pour finir la journée, on a voté des crédits urgents, entre autres, ceux concernant la Comédie-Française et l'Odéon.

T. H.

La démission de M. Boulenger

Paris, 19 mars. — M. Boulenger, sénateur, premier président de la Cour des Comptes, a adressé au ministre des finances sa démission de cette fonction pour se consacrer à son mandat sénatorial et à la présidence de la Compagnie Générale des Omnibus Parisiens.

Élections aux Conseils généraux

ALPES-MARITIMES. — Canton de Coursegoules : M. Castel, républicain, est élu.

HAUTE-GARONNE. — Canton de Prayssas : M. Pradelle, radical, est élu.

Canton de Carbonne : M. Domejean, rallié, est élu.

LOT-ET-GARONNE. — Canton de Damazan : M. Fabre, républicain, est élu.

RHONE. — *Canton de Vaugueray* : M. Perret, républicain, est élu.

VAR. — Canton de Solliès-Pont : M. Teyssère, radical-socialiste, est élu.

VIENNE. — Canton de Montmorillon : M. Meillet, réactionnaire, est élu.

Canton de Monts : M. Boutelaut, républicain, est élu en remplacement de son beau-père, M. Bazille.

Un paquebot disparu

Paris, 19 mars. — La compagnie Transatlantique n'a pas encore reçu de nouvelles du cargo-boat *le Pauliac*.

Incendie à la foire de La Villette

Paris, 19 mars. — Un incendie s'est déclaré à 3 h. 45, dans une des baraques de la fête foraine du boulevard de La Villette.

Cette baraque, qui appartenait à Mme Morel, était située en face du numéro 220 du boulevard de La Villette. Elle s'appelait le « Musée Japonais » et renfermait des étoffes et différents objets japonais qui ont été complètement détruits par le feu.

Cet incendie, qui a pris naissance par suite de la chute d'une draperie sur une veilleuse, a pris en quelques secondes un grand développement et les employées qui couchaient dans la baraque, Mlles Marie Champion, âgée de vingt-*trois ans, Louise Ribière, vingt-trois ans*, Victorine Mathieu, dix-huit ans, M. Félix Brocard et la propriétaire du musée, Mme Morel, n'ont eu que le temps de s'enfuir dans un costume des plus sommaires.

Malgré les efforts des pompiers accourus dès la première alarme, le «Musée Japonais» a été complètement détruit, ainsi que deux baraques contiguës, dont la première appartenait à M. Lecloud, la seconde à M. Charles Léon, photographe. Aucun de ces malheureux forains n'était assuré, et c'est pour eux la ruine complète.

Un employé du Musée Japonais, M. Félix Brocard, qui avait été surpris par les flammes, a été assez grièvement brûlé aux mains et à la figure. Il a dû être transporté à l'hôpital Saint-Louis.

LA GUERRE ENTRE L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

LA SITUATION

La situation reste la même. Tout le sud de l'Orange est aux mains des Anglais. Les communications respectives entre Bloemfontein et le Cap sont rétablies par le chemin de fer. Les fermiers rendent leurs armes.

Deux colonnes de secours marchent sur Mafeking. L'une, celle du Nord, est arrêtée à Pitsani. L'autre, venant de Kimberley, a pris contact avec les forces boers près de Fourteen-Streams. Simple reconnaissance de cavalerie sans résultats pour le moment.

Les menaces de confiscation de lord Roberts dans l'Etat libre d'Orange sont une violation du droit des gens.

L'Etat d'Orange n'est pas une colonie révoltée, mais un état indépendant. Il doit être traité comme tel, même pendant la conquête, jusqu'à ce que la paix soit signée.

La résistance des Boers se concentre autour de Kroonstad, où sont les deux présidents et le général Joubert.

Dans le Natal, leurs principales positions sont entre Glencoe et Dundee, la même où eurent lieu les premières actions du début de la guerre.

Il est peu probable que les grandes opérations recommenceront avant une quinzaine.

La reddition des Orangistes

Londres, 19 mars. — Le *Daily Mail* a reçu de son correspondant particulier la dépêche suivante :

« Bloemfontein, 16 mars. — Il y a grande affluence de soldats boers qui viennent déposer leurs armes.

» Tout le long du chemin de fer entre Springfontein et Bloemfontein, les Boers viennent à *chaque station remettre à la police* : *mausers*, *martinis et pistolets*.

» J'ai ici devant moi une longue liste de Boers qui rendent leurs armes. Cinq cents l'ont déjà fait dans les différents endroits, aujourd'hui ont été remis 2,500 fusils. »

Toute la moitié sud de l'Etat Libre manifeste sa résolution de mettre fin à la lutte. Il est certain que si les fonctionnaires britanniques pouvaient pénétrer dans les camps du Nord portant la proclamation de Lord Roberts, la population *tout entière se déclarerait pour la paix*.

Tout homme déposant les armes signe sous la foi du serment une déclaration qu'il ne prendra pas les armes contre le gouvernement britannique pendant la guerre en cours, qu'il ne fournira aux deux républiques, ni assistances, ni renseignements sur les forces anglaises et qu'il restera tranquille dans son pays jusqu'à la fin de la guerre.

Les pertes des Boers

On mande de Prétoria que le chef du service des renseignements des Boers annonce qu'avant le déblocquement de Kimberley et de Ladysmith les pertes fédérales se répartissaient ainsi : morts, 677 ; blessés, 2,129 ; tués par accidents, 24 ; blessés par accidents, 171 ; morts de maladie, 99 ; malades guéris ou en traitement, 1,251 ; total, 4,351.

A MAFEKING

Mafeking, 10 mars, *via* Lourenço-Marquès, 18 mars. — Le bombardement a diminué à ce point d'intensité que nous ne recevons journellement qu'un ou deux obus, quelquefois pas du tout.

Jeudi, nous avons appris la reddition de Cronje et nous avons envoyé dans les tranchées boers des copies de la *Mafeking Mail*, lestées au moyen de pierres, pour faire connaître la nouvelle aux assiégeants.

Le bruit a couru pendant la semaine que les Boers avaient l'intention de lever le siège, et le silence de leur artillerie semblait donner quelque consistance à cette rumeur, mais nuit et jour nous avons les Hollandais sur le dos.

AU NATAL

D'après une dépêche de Ladysmith, du 18, les Boërs continuent à se fortifier très activement dans le Biggar's Berg. La plus forte de leurs positions sur cette chaîne est située sur la route de Newcastle. Ils y ont monté plusieurs canons.

Leur position sur la route de Dundee est moins forte.

Une dépêche de Ladysmith au *Morning Post*, du 16 mars, dit *que les quatorze mille Boers* qui occupent les positions dans les défilés de Biggar's Berg, ont avec eux plus *de vingt canons*.

Les pertes anglaises à Ladysmith

Londres, 19 mars. — On mande de Ladysmith au *Standard* que suivant la statistique officielle, les pertes subies par la garnison de Ladysmith, pendant le siège, sont les suivantes :

Officiers, 169 ; soldats, 2,331.

Chevaux, 2,400 chevaux ; mulets, 826.

Six mille trois-cents-vingt-cinq obus ont été tirés.

Menaces au président Kruger

Le *Standard*, dans un article sur les opérations de l'Afrique du Sud, dit qu'il faut prendre des mesures pour empêcher la fuite du président Krüger et de ses ministres. « Nous les voulons pour deux raisons, dit le *Standard* : d'abord, il ne faut pas qu'ils puissent nous créer plus tard de nouvelles difficultés ; ensuite, nous voulons obtenir d'eux et d'autres Boers des compensations pour les destructions qui ont été commises dans nos colonies.

Un corps d'amazones républicaines

Londres, 19 mars. — Le *Daily News* reçoit une dépêche de Bloemfontein annonçant qu'un corps de femmes au nombre de 2,000 s'est formé à Prétoria.

Elles portent le jupon écossais. Elles se sont donné le nom d'amazones.

Dernière Heure

LA GUERRE entre l'Angleterre & le Transvaal

2.000 boërs cernés

Londres, 19 mars. — Une dépêche annonce *que 2.000 boers ont été cernés à l'est de* Strietghfontein.

Un combat sur la route de Mafeking

Londres, 19 mars. — Un télégramme de l'*Extern télégramm agence* dit qu'un engagement a eu lieu entre un détachement boër et une colonne se portant au secours de Mafeking. Les pertes anglaises sont minimes. Le général Methuen, après avoir parcouru 50 milles à cheval, est retourné aussitôt à Kimberley pour chercher des renforts.

Le soulèvement des Afrikanders

Capetown, 19 mars. — Les Afrikanders soulevés ont fortifié Carnarvon. La ville est entourée de retranchements de tranchées ; les épaulements sont élevés en sacs de sable. Tout le district est inondé de colons soulevés.

Chronique Régionale

La réunion de Valenciennes

Discours de M. Alfred Girard

Nous avons été obligés, hier, de résumer les discours prononcés dans la magnifique réunion de Valenciennes.

Nous croyons devoir reproduire, aujourd'hui, d'après l'*Impartial du Nord*, le discours de M. le sénateur Alfred Girard :

L'apparition à la tribune du dévoué sénateur, du Valenciennois qui compte tant de sympathies dans sa ville, donne lieu à une véritable manifestation d'enthousiasme.

M. Girard n'avait pas et n'a pas l'intention de faire un discours, mais il ne peut pas garder le *silence en présence de la déclaration de M. Piérard*, qui reproche à des étrangers de s'occuper des affaires de la ville.

Et, avec cette verve et cette chaleur qui lui sont coutumières, M. Girard remercie M. Piérard de son intervention. D'abord, à propos du Panama, il tient à lui présenter une petite observation.

Quand on a voté le Panama, l'arrondissement de Valenciennes était représenté à la Chambre par trois réactionnaires et au Sénat par un républicain.

Eh bien, les trois députés réactionnaires ont voté en faveur du Panama, tandis que le sénateur, M. Girard, s'est abstenu.

Quant aux finances, on parle toujours d'un *«gouffre», mais on ne le montre jamais.* On reprochait déjà ce «gouffre» à M. Girard en 1885, lorsqu'il sollicitait le renouvellement de son mandat de député.

Le réactionnaire qui lui reprochait ce gouffre le remplaça à la Chambre et le gouffre existe toujours.

S'agit-il des finances municipales ?

A son arrivée à la mairie de Valenciennes en 1879, M. Girard et ses amis ne trouvèrent pas un sou en caisse. Les réactionnaires qu'ils rem*plaçaient n'avaient que des dettes.*

Les républicains payèrent les dettes et on sait comment les finances de la ville de Valenciennes ont été administrées par MM. Bultot et Sautteau.

A la mort de ce dernier, cinq réactionnaires entrèrent au conseil. Qu'ont-ils trouvé de défectueux dans notre système financier ? Absolument rien.

A ce moment, des applaudissements éclatent, tellement nourris qu'on n'entend que la fin de cette phrase : Valenciennes ne voudra pas s'infliger la honte d'une municipalité cléricale...

M. Girard est partisan lui aussi de l'union entre tous les républicains contre l'ennemi commun, mais à la condition que chacun ne fasse